



EURODÉFENSE-FRANCE

COMPTE RENDU

des IXèmes Rencontres Internationales

EURODEFENSE-DEUTSCHLAND

Bonn 24 – 27 septembre 2003

20 septembre 2003

Parfois j'enrage...

Message de Pierre SCHWED, Président d'honneur des associations EURODEFENSE

Parfois j'enrage parce que l'Europe de la défense n'intéresse guère les citoyens de nos pays, portés au repliement égocentrique du « chacun pour soi » ou encore tournés vers « les jeux du cirque » comme pendant le déclin de l'empire romain...

Parfois j'enrage parce que l'Europe de la défense n'intéresse guère les médias plus friands de la recherche du sensationnel ou de l'exagération provocatrice...

Parfois j'enrage parce que l'Europe de la défense n'intéresse pas assez nos autorités, engluées dans la gestion du quotidien, effarouchées par l'ampleur des réformes indispensables ou obnubilées par l'illusion de la prééminence de leur propre pays...

Parfois j'enrage contre ces jeunes, victimes inconscientes d'une évolution décadente, toujours plus attirés par des mirages, paillettes ou autres niaiseries télévisées et sujets à de tristes débordements...

Parfois j'enrage parce que nos associations n'ont pas su amener dans leurs rangs un nombre plus conséquent de militants : retraités, actifs ou étudiants. Nous devrions être des milliers à travers l'Europe...

J'enrage mais, quelque part, une petite flamme demeure qui ne doit pas s'éteindre. Nous devons persévérer. Nous devons continuer à nous battre pour nos convictions et nos espoirs, à propager notre foi et nos idées. Nous avons su réaliser avec succès quelques rassemblements chaleureux et quelques études d'avant-garde. Je pense que vous serez d'accord, mes chers amis, pour amplifier ces actions.

Nous sera-t-il donné d'assister au sursaut salvateur de nos vingt-cinq anciens pays qui – conscients de leurs valeurs communes – s'uniront enfin pour fonder une puissance parlant d'une seule voix et capable de tenir son rang dans le monde ? C'est à cette Europe là que nous aspirons. Elle ne pourra devenir réalité que par la mise en place d'une véritable « force de défense ».



IX. International EuroDéfense Meeting and International Symposium Federal College for Security Studies

« European Constitution and Common Security »

**25-26 September 2003
Hotel Hilton, Bonn**

Press Release, Bonn, 22nd September

Since February 2002, the EU-Convention has elaborated Common proposals for the general review of European responsibilities, institutions, decision-making procedures and treaties. The working results were presented to the Head of States and Governments in the form of a draft treaty establishing a constitution for Europe during the European Council meeting in Thessaloniki on 20th of June 2003. This draft treaty serves as the main basic for an intergovernmental conference aimed at working out a comprehensive new body of regulations which to pave the way for the enlargement and deepening of the Union 2003.

In accordance with the Heads of States and Governments the intergovernmental conference will have to give unequivocal answers to certain fundamental questions some of which read as follows :

- What will the future division of Union and Member States competences look like ?
- Which improvements are possible in defining the tasks of the individual European institutions ?
- How can the coherence and efficiency of the Unions foreign policy, especially in the field of « European Security and Defence Policy » be ensured ?
- How can the legitimacy of the Union be strengthened ?

The convention is generally said to have done a good work and reached a compromise acceptable to all concerned. From the point of view of the Federal Government of Germany, the Convention has laid the foundation for a clear division of Union and Member State competence which the intergovernmental conferences should not reverse because otherwise it might ruin all work done. That is why a short

intergovernmental conference is called for which fully integrate the new Member States.

EuroDéfense has made comprehensive proposals to the Convention, which are reflected in numerous articles of the draft-constitution. EuroDéfense is a private and independent initiative of well-experienced persons, who engage themselves for an effective shaping of the Common Foreign and Security Policy (CFSP), being a part of the society of values and interests within the North Atlantic Alliances. Through networking the independent EuroDéfense associations of presently 10 EU-States are working together.

On this background 80 members from these 10 national EuroDéfense associations together with high ranking other German participants from the areas of science, economy as well as the political and military arena will analyse and discuss the topic of « European Constitution and Security » in an international Symposium.

In a press conference on 25th September following persons are participating :

- Prof. Dr. Jürgen Meyer, MP and delegate of the German Parliament to the Convention ;
- Senator Willem F. van Eekelen, President EuroDéfense (The Netherlands), delegate to the convention ;
- Dr. Christoph Hensgen, director policy in the general secretary of the EU-Council ;
- Vice Admiral (ret) Hans Frank, President Federal College for Security Policy ;
- Rear Admiral (ret) Jörk Reschke, President EuroDéfense (Deutschland).

« La PESD et ses réflexions sur les propositions de la Convention »

Premier intervenant : Prof Dr Jürgen Meyer, Membre du Bundestag, Délégué du Bundestag à la Convention.

Les améliorations significatives proposées par la Convention sont notamment :

- Amélioration des « tâches de Petersberg »
- Clarifications sur la force multinationale
- Engagement pour améliorer les capacités militaires
- Création d'une Agence Européenne de l'Armement
- Création d'une nouvelle structure chargée des Affaires Etrangères
- Affirmation des clauses de solidarité en cas de terrorisme et de désastres

La Convention désire procurer à l'UE les moyens de sa sécurité et participer à la sécurité internationale. Il est inscrit que les principes de la charte des Nations Unies sont respectés par l'UE. L'ESDP devient la CSDP ou « Common Security and Defence Policy ».

Il est introduit plus de flexibilité dans les actions concernant la sécurité.

Pour certains, comme les Britanniques, le Traité de Nice est suffisant. Depuis le sommet informel de Berlin de samedi dernier rassemblant G. Schroeder ; T. Blair et J. Chirac, l'opinion de T. Blair a un peu changé.

La convention apporte plus de souplesse dans la réalisation de positions communes sans unanimité systématique. L'unanimité reste un point dur à 25. Le Droit de Veto est une épée de Damoclès pour le Ministre des Affaires Etrangères européen.

L'aboutissement serait un Siège permanent pour l'UE au Sein du Conseil de Sécurité de l'ONU.

Second intervenant : Dr Christoph Heusgen, Directeur de la Section Anticipation et Planification politique du, Secrétariat Général du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles. Collaborateur de J. Solana depuis 4 ans

La PESD a eu une influence dans les Balkans et au Moyen Orient. Le plus gros problème pour le Haut Représentant est la Présidence tournante tous les six mois, c'est un cauchemar d'avoir un nouveau partenaire. C'est un problème de continuité car les priorités changent tous les six mois.

La Commission propose un vrai Ministère des Affaires Etrangères qui serait un instrument plus puissant et plus efficace qu'actuellement. L'UE n'est pas assez visible aujourd'hui, un Ministre des Affaires Etrangères changerait la donne

L'unanimité reste un problème crucial. L'affaire Irakienne montre la difficulté d'une seule voix européenne à l'ONU de même pour les affaires israéliennes. Certains pays ne peuvent accepter le principe de majorité.

Le Haut Représentant se rend régulièrement devant le parlement mais ce n'est pas une obligation. La Convention en créerait une. Le Parlement peut également intervenir à travers le Budget.

Cela fait quatre ans que la PESD est devenue importante, trois opérations ont été menées : en Bosnie, en Macédoine et en République Démocratique du Congo. Une nouvelle opération de Police vient d'être décidée en Macédoine.

La Coopération et la Défense collective de la Convention seraient de grandes avancées ; le sommet de samedi a clarifié quelques points, mais il reste des questions qui apparaissent notamment dans le texte français.

Tony Blair est maintenant d'accord sur l'European Capability Planning. Bunia est vu par beaucoup comme une opération française et non européenne.

La création de capacités européennes communes est un point crucial, car les budgets européens de la Défense ne vont pas augmenter significativement dans l'immédiat.

"L'opinion publique sur l'Identité de Sécurité et de Défense en EUROPE"

(Aucun des trois intervenants ne connaissait l'enquête IPSOS)

Dans une première partie, les trois intervenants ont présenté les résultats de sondages effectués en Allemagne, France et Italie sur la sécurité et la défense de l'Europe.

En Allemagne et en Italie, il s'agissait d'un même sondage qui n'a pu encore être réalisé en France. Pour notre pays, l'exposé fut centré sur les résultats d'une enquête périodique menée par le ministère de la Défense depuis 1990, qui permettent d'analyser l'évolution de l'opinion publique depuis cette année là.

Il ressort du sondage mené en Allemagne et en Italie que l'Union Européenne est considérée d'une façon positive par les opinions publiques mais que, curieusement, malgré des réalisations fortes qui touchent la vie quotidienne des européens (par exemple l'Euro), elle demeure encore aux yeux de beaucoup un "projet" qui ne les motive pas profondément.

Premier intervenant : Drssa Giulia AUBRY, Master in peacekeeping and security studies, University Roma TRE Italy

Le sentiment national est toujours prépondérant en Italie et l'UE est perçue comme une institution économique et non pas politique.

Deuxième intervenant : Madame Barbara JANKOWSKI, Chef de la Division Recherche, Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense, Paris

D'après une étude appuyée sur différents sondages et enquêtes Eurobaromètres effectués annuellement depuis 1990, il apparaît qu'après les Italiens et les Allemands, les Français se situent parmi les Européens les plus favorables à une Europe de la Défense.

D'une manière générale, pour assurer la sécurité de la France, l'opinion française privilégie les alliances militaires entre les pays de l'Union Européenne avec ou sans les Etats-Unis. Si l'opinion "avec les Etats-Unis" dominait jusqu'en 1999, elle est maintenant, en 2003, remplacée par l'opinion "sans les Etats-Unis".

En 1990, 55% étaient favorables à la création d'une Europe de la Défense, l'opinion actuelle est à 92%, soit une augmentation de 35 % en douze ans. L'adhésion à une force d'action rapide de 60 000 hommes est passée de 76% à 84% en quatre ans, soit plus de 12%.

(Le texte intégral de Madame Barbara Jankowski, traduit en français, est joint ci-après.)

Troisième intervenant : Dr Sven Gareis, Directeur Adjoint de l'Institut des Sciences Sociales de la Bundeswehr, Strausberg

La Patrie pour un allemand c'est d'abord sa ville (32%), avant le Pays, (13%) qui arrive à la même position que l'Europe. L'opinion allemande voit plutôt la PESD comme un complément de l'OTAN.

Les Européens, à la fois, demandent plus d'Europe, par exemple au moment de la guerre en Irak, mais doutent des capacités des européens à se rassembler et à conduire ensemble de grandes actions. Toutefois, il est possible de constater une certaine évolution des opinions publiques sur les questions de défense et de sécurité. C'est ainsi que 60%

des allemands interrogés pensent que les forces européennes devraient être au moins équivalentes aux forces de l'OTAN et que 10 %, qu'elles devraient être supérieures.

Mais dans le même temps, la majorité des citoyens demeurent réticents à l'idée de voir les forces armées de leur pays être placées sous la responsabilité de l'Europe. Quel que soit le pays considéré et quelle que soit la façon de l'exprimer, il semble bien qu'un même sentiment soit partagé, "il est concevable de mourir pour son pays mais pas encore pour l'Europe" !

Les résultats du sondage montre surtout la nécessité d'une plus grande "transparence" et d'une large information sur les objectifs et les réalisations de l'Europe. Les citoyens reconnaissent ne pas toujours savoir ce qui est fait et ne pas être en mesure de voir la portée des projets en matière de défense et de sécurité. Des actions en matière d'information sont à entreprendre d'urgence.

f

Le débat qui a suivi les présentations, a porté principalement sur cette question et sur rôle des médias. Il ressort des discussions que des efforts pédagogiques considérables sont à faire. Par souci d'information objective, les médias ne devraient pas se limiter à souligner les difficultés de la construction de la défense européenne et les oppositions entre les pays, mais aussi à montrer les réalisations. A cet égard, la très grande discrétion dont a été entourée l'opération "Artémis" à Bunia est un exemple. C'était une opération de l'UE menée par l'Union Européenne. Elle était une première (après Concordia de portée beaucoup plus limitée). Le Comité Politique et de Sécurité (le COPS) a exercé, sous la responsabilité du Conseil, le contrôle politique et la direction stratégique de cette action. L'état-major de l'opération était en Europe. La force n'était composée quasiment que de soldats européens. L'Union Européenne a donc montré sa volonté d'agir et les forces armées leurs capacités d'être projetées à plus de 5000 Km. Ce fut une réussite mais parmi les 380 millions d'Européens, combien le savent ? C'est pourtant la condition de leur adhésion à la construction de la défense européenne.

Deuxième intervenant : Barbara JANKOWSKI, Directrice de la Division Recherche, Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense, France

On m'a demandé de vous présenter les principales caractéristiques de l'opinion publique française sur l'Europe de la défense. C'est ce que je vais m'efforcer de faire dans les dix minutes qui me sont imparties. Qui dit analyse de l'opinion publique dit sondages d'opinion. Je me suis appuyée pour cette présentation, sur différents sondages effectués par des instituts de sondage pour le compte du ministère de la défense ou pour les médias. Je me suis également servie des enquêtes Eurobaromètres. Le ministère de la défense français publie chaque année les résultats d'une enquête intitulée " les Français et la défense ". Cette enquête est répétée annuellement depuis le début des années 1990. Ceci permet d'analyser l'évolution de l'opinion sur une longue période, ce qui est très utile. En effet, s'il est parfois difficile d'interpréter un résultat ponctuel, il est relativement plus aisé de tirer des conclusions des évolutions sur une période longue¹.

Je vais vous présenter l'opinion des Français sur l'Europe de la défense en envisageant deux aspects :

- Quelle est l'évolution du soutien de l'opinion publique française à l'Europe de la défense au cours de ces quinze dernières années ? (au sein de la population dans son ensemble et plus particulièrement chez les militaires)
- Quelles sont quelques unes des caractéristiques de la perception de la construction d'une Europe de la défense au sein de la population française ? (notamment le rapport au nucléaire, l'anti-américanisme, l'influence de la crise irakienne).

I. Un appui croissant de l'opinion française depuis quinze ans

A. Les Français se situent parmi les Européens les plus favorables à une Europe de la défense.

D'après le dernier sondage Eurobaromètre, 77% sont partisans d'une politique de défense et de sécurité commune, ce qui les place toutefois derrière les Italiens et les Allemands².

Précisons toutefois que si l'Europe de la défense est une préoccupation croissante, elle n'est pas la première. Les priorités de l'Union européenne doivent être, aux yeux des Français, en premier, le développement économique et la lutte contre le chômage (69%), en second, la protection de l'environnement (38%). La création d'une défense commune (24%) ne vient qu'en troisième priorité. (sondage IFOP en mai 2003).

B. Depuis 15 ans le soutien à une défense européenne se renforce en France.

De manière générale, pour assurer la sécurité de la France, l'opinion publique française privilégie les alliances militaires entre les pays de l'union européenne, avec ou sans les Etats-Unis. L'option " avec les Etats-Unis " dominait jusqu'en 1999. Elle a été remplacée par l'option " sans les Etats-Unis " que les Français préfèrent depuis lors. Retenons donc que l'idée d'une alliance entre pays européens pour assurer la défense n'est pas nouvelle.

¹ La France n'a pas encore réalisé l'étude comparative commune dont le questionnaire a été élaboré conjointement entre le SOWI (Bundeswehr), le CeMISS (ministère de la défense italien) et le C2SD

² Pays dont il est question dans cette table ronde consacrée aux opinions publiques

L'opinion publique française progresse très nettement vers l'acceptation d'une défense européenne. Au début de la décennie 90, les Français approuvent à 57% la coopération franco-allemande et la création de la brigade franco-allemande. Entre 1994 et 1999, l'image du Corps européen progresse de 65 à 75% d'opinions positives. Enfin, depuis 2000, la question du sondage porte explicitement sur une défense européenne (les questions ont évolué avec les étapes de la construction de l'Europe de la défense). Le niveau d'approbation a progressé de 85% en 2000 à 92% en 2003.

On voit bien que l'idée d'une défense élargie à l'Europe n'a cessé de progresser en France. 55% des Français étaient favorables à la création d'une Europe de la défense au début des années 90, contre 92 % selon le dernier sondages du ministère de la défense (2003), ce qui représente une augmentation de 35% en 12 ans.

Par rapport à l'engagement des moyens militaires concrets, les Français se prononcent très en faveur de la création de la force européenne d'action rapide de 60 000 hommes. L'adhésion de l'opinion française à la création de cette force d'action rapide est de plus en plus forte. En quatre ans, l'approbation est passée de 76% à 84% d'opinions favorables, soit plus 12%.

C. Les militaires et l'Europe de la défense

Jusqu'en 1982 c'est l'idée de l'indépendance de la France qui domine chez les militaires et l'accent est mis sur la coopération militaire avec les pays d'Afrique francophone. Mais à partir des années 90 l'idée d'une Europe de la défense et la grandeur de la France ne semblent plus antinomiques. En 1992, 40% des officiers français soutiennent ainsi l'idée d'une force européenne de défense selon l'étude sur « Le recrutement direct des officiers des armées de l'armée de terre ». En 1999, une enquête auprès des officiers supérieurs du Collège Interarmées de défense et du Centre des Hautes Etudes militaires révèle que 92% d'entre eux pensent qu'une Europe de la défense serait une bonne chose. En 2003, des jeunes officiers cadets interrogés estimaient que l'Europe de la défense étaient une très bonne chose (81%).

Entre les différentes armées, des divergences d'opinion sont perceptibles. C'est dans l'Armée de l'Air, qui a une longue tradition de coopération avec les puissances occidentales particulièrement anglo-saxonnes, qu'une coopération technique et humaine est la mieux perçue. On observe une plus grande diversité d'opinion et des évolutions plus marquées au sein de l'Armée de Terre. Si dans les années 70 les coopérations sont rarement évoquées et la force nucléaire perçue comme indiscutablement nationale, une position pro-européenne voit cependant progressivement le jour chez une majorité de militaires de l'Armée de terre.

De manière plus générale, une expérience multinationale concrète ainsi que l'ancienneté favorisent une attitude pro européenne. En effet la multiplication des contacts avec des homologues européens permet le développement d'une sensibilité moins exclusivement nationale. De plus il ressort aussi que les sentiments exclusivement patriotiques s'atténuent avec l'expérience. Les officiers qui ont plusieurs années de carrière derrière eux sont généralement plus ouverts à l'intégration européenne que ceux frais émoulus des écoles militaires.

Toutefois, les militaires français, profondément attachés à leur nation et la notion de sacrifice demeurent liés à l'appartenance nationale. Une étude sur la presse militaire française de 1972 à 1998, fait apparaître que si l'idée d'une défense européenne acquiert de plus en plus de légitimité, la notion de sacrifice reste liée à l'appartenance nationale plus qu'à la défense de valeurs.

Cependant on peut affirmer que l'armée française est aujourd'hui l'une des institutions les plus intégrées à l'échelle européenne. Les exercices communs et les opérations extérieures font qu'un militaire français connaîtra au cours de sa carrière plus d'échanges professionnels internationaux que le citoyen moyen.

II. De quelques caractéristiques de l'opinion publique française

A. L'inclusion des forces nucléaires à la défense européenne divise les Français.

Au sein de l'idée d'une force européenne de défense, les forces nucléaires occupent une place particulière. Les Français, majoritairement favorables à la création d'une force européenne de défense, se divisent sur la question de l'inclusion des forces nucléaires nationales. Ainsi selon le baromètre " les Français et la Défense " de juin 2003, 31% des Français sont en faveur d'une défense européenne commune incluant uniquement les forces classiques (35% en 2002 ; 32% en 2001 et 25% en 2000), contre 38% qui souhaitent une défense européenne commune incluant les forces nucléaires françaises et anglaises (31% en 2002, 33% en 2001 et 47% en 2000). La proportion des personnes souhaitant une défense européenne incluant uniquement les forces conventionnelles est relativement stable. Plus stable que les personnes qui verraient bien une défense européenne avec les forces nucléaires françaises et anglaises. Cette solution a connu une forte progression jusqu'en 2000 et un net retrait depuis.

B. Remontée de l'antiaméricanisme

On note une baisse de l'opinion favorable à une alliance militaire avec les Etats-Unis et même une remontée de l'antiaméricanisme. En 2003, 37% des personnes interrogées, soit +4% par rapport à 2002, se disent favorables à une alliance militaire entre les pays de l'UE mais indépendante des Etats-Unis. Parallèlement on observe une baisse de -7% par rapport en 2002, de l'opinion favorable à une alliance militaire entre les pays européens et les Etats-Unis. On peut rapprocher ce résultat d'un autre constat.

Pour les Français, les Etats-Unis sont désormais, à égalité avec l'Irak, un des pays susceptible de menacer la paix dans le monde. Un sondage réalisé en mai 2003 montre que 76% des Français pensent que le rôle dominant des Etats-Unis est plutôt une mauvaise chose pour l'équilibre du monde. Ils étaient 65% au lendemain de la première guerre du Golfe à estimer que ce rôle dominant était une bonne chose pour l'équilibre mondial.

C. L'effet des crises.

L'opinion est sensible au contexte international. Et les crises ont tendance à augmenter l'eurosepticisme, et pas seulement en matière de politique de défense. Mais en matière de défense, les choses sont plus compliquées. L'opinion française sur la défense européenne est largement influencée par le contexte international. Ainsi la guerre au Kosovo a eu des répercussions directes sur la perception de la nécessité d'une défense européenne. Au lendemain du conflit 70% souhaitaient la création d'une armée européenne indépendante des Etats-Unis. De même, la dernière intervention américaine en Irak a révélé l'ampleur des dissensions européennes en matière de politique extérieure. 65% des Français pensaient, en mai 2003 que le poids de l'Union européenne avait été affaibli par la crise irakienne. Mais cette crise a aussi permis à l'Allemagne, la France, la Belgique et le Luxembourg de réaffirmer le 29 avril 2003 à Bruxelles, l'ambition d'une défense européenne propre. Concernant l'opinion publique, 68% des Français pensaient en mai 2003 que l'Europe devait développer une politique étrangère commune pour contrebalancer les Etats-Unis et 76% considéraient qu'il était urgent pour l'Europe de se doter d'une politique de sécurité et de défense commune.

Conclusion :

Dans son ensemble, la population française est de plus en plus favorable à l'idée d'une défense européenne indépendante des Etats-Unis, incluant une force de réaction rapide de 60 000 hommes. Au sein de ce projet la force nucléaire occupe une position ambivalente puisque l'opinion se divise lorsqu'il s'agit d'inclure la force nucléaire nationale dans une armée européenne. Cette opinion demeure influencée par le contexte international, comme en attestent les réactions de l'opinion au lendemain des conflits au Kosovo ou en Irak. Ces différents conflits ont en effet permis de souligner la faiblesse du consensus européen en matière de politique extérieure et de défense communes, mais également de réaffirmer aux yeux de la population la nécessité d'une défense européenne indépendante.

Barbara Jankowski

" L'ENVIRONNEMENT DE SÉCURITÉ DANS L'AVENIR "

*Intervenant : PROFESSEUR Dr. Holger MEY
Directeur de l'Institut d'Analyse Stratégique, BONN*

La troisième séance, consacrée à une réflexion sur l'environnement dans lequel se situeront dans l'avenir les problèmes de sécurité, s'est ouverte sur un exposé du Dr. Holger MEY, directeur de l'Institut d'Analyse Stratégique de Bonn.

Du caractère asymétrique des défis au sein du monde contemporain découle ce qu'il regarde comme une privatisation au moins partielle de la sécurité. La menace militaire n'est aujourd'hui qu'un des éléments du tableau et il devient de plus en plus difficile de distinguer entre paix et guerre dès lors que tous les domaines peuvent être concernés par des opérations. Le spectre des menaces est devenu plus étroit puisque le risque d'invasion massive de l'Europe a disparu, mais il est plus diversifié. La variété des acteurs rend plus difficile de définir qui sont les combattants, les réfugiés eux-mêmes pouvant devenir des instruments utilisés par l'une ou l'autre des parties à un conflit.

La définition des impératifs de la défense est dès lors particulièrement malaisée. Alors que tout le monde peut menacer tout le monde, on assiste à ce que l'auteur appelle une démocratisation de la menace. Le bénéfice de la maîtrise technologique n'est plus garanti aux pouvoirs publics et nos sociétés occidentales peuvent même se révéler particulièrement vulnérables. Sommes-nous par exemple à même de gagner une guerre de l'information?

S'agissant des armes de destruction massive, la question peut se poser d'une défense anti-missiles dont l'absence pose aujourd'hui un problème. Peut-on se contenter d'une politique fondée sur le contrôle des exportations des matières fissiles et des lanceurs? Ne faut-il pas élargir la réflexion aux causes qui peuvent inciter des Etats à acquérir de telles armes : considérations d'ordre régional, souci de pouvoir se défendre contre une intervention venue de l'extérieur, volonté de disposer des éléments d'un "terrorisme stratégique"? La présence de troupes étrangères en Afghanistan ou en Irak peut naturellement être perçue comme une occupation impliquant une menace, l'un de ses effets étant par exemple que le Soudan est devenu plus calme après l'intervention américaine en Afghanistan. La tentation n'en est que plus forte de la part de certains pays d'acquérir des armes de destruction massive pour se prémunir contre d'éventuels dangers. L'Iran par exemple peut trouver des incitations dans son environnement plus ou moins proche : Existence d'armes nucléaires dans un au moins des pays du Proche-Orient, en Russie, en Inde et au Pakistan, en Europe.

En face de tels risques potentiels, un effort de dissuasion des Occidentaux implique de disposer en dernier recours de la capacité d'envahir et de contrôler un pays. Mais plutôt que de recourir à de telles extrémités pour aboutir à un changement de régime, ne convient-il pas d'essayer dans un premier temps d'attirer dans notre camp le régime existant (par exemple en Iran)?

Le maintien des relations transatlantiques apparaît essentiel dans ce contexte où les Européens devraient assumer une plus large part de l'effort commun. La question est parfois posée de leur capacité à combler l'écart qui les sépare des Américains, mais il s'agit plutôt de savoir par quels moyens ils peuvent progresser rapidement : recours au marché pour acquérir des matériels au meilleur coût, accent mis sur le renforcement des troupes au sol... Le développement des capacités européennes reste essentiel quelque soit la perspective sous laquelle on se place, celle privilégiée par la Grande-Bretagne du rôle dévolu aux Européens au sein de l'OTAN ou celle à laquelle est attachée la France d'une possibilité d'action indépendante. Les mesures à prendre doivent être bénéfiques dans les deux cas. Mais force est de reconnaître que les scénarios dans lesquels les Européens pourraient avoir à agir seuls ne sont pas les plus nombreux.

Certaines questions posées dans le temps réservé aux débats ont permis de préciser et de compléter certaines de ces idées. Sur une observation de M. Glöckner selon laquelle on planifiait des interventions mais sans se préoccuper de leurs suites, M. Mey a exprimé ses doutes quant à notre capacité à pratiquer le "nation building". Devrions-nous alors nous limiter au "containment" ou bien aller s'il le faut jusqu'à rechercher un changement de régime? La réponse est naturellement fonction des circonstances mais il faut reconnaître qu'il n'y a guère eu de suggestions venues d'Europe sur la façon de se comporter avec Saddam Hussein. M. Calamia lui ayant demandé dans quel cas devrait être entamé maintenant le processus d'approfondissement d'une coopération entre Européens dans le domaine de la défense, l'orateur a reconnu que des progrès devraient être recherchés au sein d'un noyau.

Enfin, à la suite d'observations présentées par M. Hochleitner s'interrogeant sur la place que pouvait encore occuper l'OTAN après que les Américains aient préféré mener sans son appui la guerre d'Irak et alors qu'ils rejettent le principe même d'opérations contrôlées par "un comité", M. Mey a seulement rappelé qu'il ne s'agissait pas de la première décision unilatérale prise par un membre de l'Alliance. Revenant en conclusion sur les perspectives européennes, il a souligné l'évolution de la position de l'Allemagne, d'abord convaincue qu'il ne pouvait y avoir de véritable Union européenne sur le plan économique sans progrès dans le domaine politique, mais inquiète aujourd'hui de l'absence d'une vision d'avenir capable d'harmoniser l'ensemble. Quant à la coopération occidentale, les compétences n'y étaient pas toujours utilisées au mieux puisque les Allemands étaient probablement avant la guerre les meilleurs connaisseurs de la situation en Afghanistan.

"Les Capacités militaires : élément clé d'une PESD crédible"

Intervenant : Général de Corps d'Armée Rainer Schuwirth, Directeur Général de l'EMUE

Le Général Schuwirth, Directeur Général de l'Etat-major militaire de l'Union Européenne, a apporté un témoignage concret de la réalité et des capacités opérationnelles présentes et futures de cet organisme après ses deux premières années d'existence.

La Sécurité et la Défense Européenne ne sont désormais plus à l'état de projet, mais constituent une réalité. L'Etat-major de l'Union Européenne a déjà mené trois opérations : l'une portant sur des responsabilités de police en Bosnie Herzégovine, les deux autres au Congo et en Macédoine, étant des opérations militaires multinationales.

Ces opérations ont montré que les structures créées sur décision de Bruxelles fonctionnent tant en ce qui concerne les moyens de commandement que la fourniture des hommes et des moyens de rétablissement et de maintien de la Paix, dès lors qu'il y a une volonté politique des Nations parties prenantes.

Tout en estimant que l'Union Européenne s'est ainsi donnée les capacités opérationnelles pour remplir les mission de Petersberg, le général Schuwirth se garde de tirer de ces deux années et demie de montée en puissance de l'Etat Major des conclusions définitives .

Les objectifs définis en 2000 par l'Union Européenne prévoyaient d'atteindre une capacité de déploiement de 60 000 hommes - en soixante jours – à partir de 2003, pour une durée de un an. Ils reposaient sur le principe de capacités, constituant le pilier Européen de l'OTAN et évitant les doubles emplois.

Des scénarios ont été mis au point pour définir les besoins nécessaires à différentes hypothèses de déploiement de moyens, ceux-ci étant fournis par les nations sous la forme de capacités et non pas d'unités pré-affectées.

Le bilan établi par le Général Schuwirth est satisfaisant sous l'angle quantitatif, tant en ce qui concerne les hommes que les moyens. Toutefois au plan qualitatif il souligne des déficits en matière d'interopérabilité des systèmes de commandement, ainsi que dans les domaines du renseignement, de la reconnaissance et de la protection.

La diversité des moyens fournis pose la question de la compatibilité et de l'interopérabilité des équipements, donc de leur standardisation. Les programmes restant nationaux, le général Schuwirth classe les déficits de capacité en trois catégories :

- capacités existantes, mais que les nations conservent et ne mettent pas à disposition;
- capacités mises à disposition mais souffrant d'un manque de coordination ;
- capacités n'existant qu'à l'état de projet .

Pour ces dernières, il évoque l'European Capacity Action Plan, qui, inspiré des schémas de l'OTAN, identifie les déficits par un double processus Bottom-up et Top down. Quinze groupes de projets ont été créés, les pays qui y participent librement s'engagent à trouver les solutions pour combler les lacunes capacitaires concernées.

Le général Schuwirth souligne le rôle que devra jouer la future agence Européenne pour développer la coopération, renforcer la BITD et harmoniser les procédures d'acquisition, mais il précise que les études sur la structure de l'agence viennent à peine de débuter et qu'il serait prématuré de les évoquer.

Le Général Schuwirth conclut sur l'importance de la construction en cours qui constitue un gage majeur de la crédibilité des capacités Européennes à résoudre les crises internationales.

L'Amiral Wellershof souligne in fine le rôle qu'EuroDéfense peut et doit jouer pour influencer les politiques et faire comprendre que l'Europe a besoin de se doter d'un Etat Major et de forces capables de réagir vite. Il y a donc un grand effort de communication à faire dans ce domaine, notamment pour acquérir le soutien de l'opinion publique. Il faut pour cela éviter de tomber dans la complexité et donc définir des messages clairs et simples

*

Constitution commune-Sécurité commune

Intervenant : Lt. Gal. (Ret) Klaus Wiesmann, Ancien représentant militaire allemand à l'OTAN

Modérateur : Sir Michael Quinlan Eurodéfense UK

➤ Gal. Wiesmann :

L'OTAN est une organisation active, engagée actuellement dans une variété d'opérations sur une variété de théâtres : KFOR, SFOR, ISAF, « Active Endeavour », exercice « Cooperative Endeavour » ; On peut mentionner aussi les exercices menés dans le cadre du partenariat pour la paix, comme « Dacia 2003 », qui réunira en octobre 2003 un grand nombre de partenaires, en Roumanie, sur un thème centré sur la menace radiologique (dirty bombs).

Donc un outil puissant d'action militaire en commun, qui a su s'adapter à la variété des théâtres et des opérations.

Mais, peut-être, comme le disait François Heisbourg, on sait ce que fait l'OTAN, mais ce que l'on ne sait pas, c'est pourquoi...

La constitution de l'OTAN n'a pas changé depuis 1945, mais depuis la fin de la guerre froide, l'Alliance a fait évoluer considérablement sa doctrine :

-Sommet de Rome (1991): nouveau concept stratégique, redéfinition des missions, accent mis sur la flexibilité, prise en compte du concept d'identité européenne de sécurité et de défense (ESDI)

-Sommet de Bruxelles (1994) : lancement du partenariat pour la paix, concept CJTF, reconnaissance des actions de l'Union de l'Europe occidentale.

-Sommet de Madrid (1997) : Partenariat euroatlantique.

-Sommet de l'anniversaire à Washington (1999) : Une Alliance pour le 21^{ème} siècle... Affirmation du rôle de l'Alliance dans la gestion des crises, reconnaissance de la PESC, lancement de l'analyse capacitaire (D C I).

-Sommet de Prague (2002) : de nouveaux membres, de nouvelles capacités, de nouvelles relations... Lancement de la Force de réaction Otan (NRF). Important sommet, occulté par la crise internationale sur l'Irak.

Donc un concept stratégique et une doctrine qui ont beaucoup évolué, en fonction de l'évolution géostratégique, de l'élargissement et de l'affirmation de l'identité européenne de sécurité et de défense, et des avancées institutionnelles européennes.

Les défis d'aujourd'hui pour l'Alliance ?

Les problèmes de l'OTAN sont, en fait, de vieux problèmes, et l'origine principale des faiblesses de l'Alliance réside dans l'absence d'une vraie et commune estimation de la menace (threat assessment) parmi les membres. C'est cette absence qui est une des raisons essentielles de la lenteur d'évolution des concepts stratégiques et d'emploi : Dès 1991, le nouveau concept stratégique identifie le terrorisme comme une menace pour les nations alliées, mais rien de systématique n'est élaboré sur cette menace avant le document de doctrine américain de 2002.

De même, le concept de 1991 appelle plus de flexibilité, mais il se passe peu de choses dans ce domaine avant 1999.

L'analyse capacitaire « Defence Capabilities Initiative » est lancée en 1999, mais est suivie d'effets modestes : au sommet de Prague, on met en évidence une liste des « well known deficiencies » qui est en effet connue depuis longtemps.

La structure de commandement intégrée a ses lourdeurs intrinsèques (Gen. Wesley Clark : « plus jamais de guerre avec un comité »), mais elle souffre plus fondamentalement d'une insuffisance d'orientation (guidance) stratégique. Et le fait est que si les Etats Unis avaient demandé à l'OTAN de mener les opérations en Afghanistan, l'Organisation s'en serait sans doute déclarée incapable.

Le sommet de Prague a été occulté par l'évolution de la crise irakienne.

Il apporte cependant des avancées importantes :

Il acte que le terrorisme et les armes de destruction massive sont des menaces pour l'alliance, et que celle-ci doit pouvoir y faire face y compris dans les domaines N, B et C.

Il met l'accent sur la réactivation de la planification civile d'urgence (« Civil Emergency Planning »)

Il préconise une structure de forces à haute disponibilité (High Readiness Force Structure), incluant une force de réaction rapide (Nato Response Force).

Donc l'Alliance évolue et s'adapte, malgré les lenteurs et les hésitations. Ces dernières ont d'ailleurs beaucoup à voir avec l'évolution de la perception des postures politiques des Etats-Unis et des autres membres de l'Alliance. Ni les Etats Unis ni l'Union Européenne ne peuvent accepter que les Etats Unis soient cantonnés dans le rôle de celui qui frappe (the bad guy), et l'Union Européenne dans celui du négociateur. Aucun n'y a intérêt.

L'union européenne doit y réfléchir en responsabilité. La relation entre la politique européenne de sécurité et de défense et l'OTAN n'est pas un jeu à somme nulle.

Pour faciliter compréhension et confiances réciproques, l'Allemagne a sans doute un rôle important à jouer.

➤ **Questions et réponses :**

◆ M Julien Van Rooyen (Vice-président d'EuroDéfense-Pays Bas) :

Vous n'avez pas parlé du problème principal : la dominance américaine dans l'Alliance. Quel futur dans ce domaine ?

◆ Gal. Wiesmann :

Il y a aux Etats unis plusieurs écoles de pensée :

L'une qui considère que la sécurité de l'Europe est plus ou moins acquise, et que donc l'Europe a peu d'intérêt (sauf économique), une autre qui pense que l'Europe ne compte pas parce que, décidément, elle ne fait pas l'effort militaire nécessaire.

En 1991, l'administration républicaine pressait l'Europe de faire plus d'efforts pour un meilleur « burden sharing ». Dick Cheney était Secrétaire à la défense, entouré de Richard Perle et Paul Wolfowitz, Colin Powell était chef d'Etat major. Les mêmes, 12 ans après, constatent que rien, ou presque, n'a été fait.

L'Europe a donc sa part de responsabilité dans la situation actuelle.

◆ M. Van Rooyen (véhément) :

Vous n'avez pas répondu a ma question!

◆ Gal. Wiesmann :

Je traite le sujet qu'on m'a demandé de traiter. Je regrette si ce que je dis n'est pas ce que vous pensez qu'il fallait que je dise.

◆ Ambassadeur Schoeller (Allemagne) :

La question principale est celle de la confiance réciproque entre les Etats Unis et l'Union Européenne. Comment peut-on l'établir, ou la restaurer ?

◆ Capt. Wilson (Royaume Uni) :

La règle du consensus n'est pas adaptée au traitement des crises et aux opérations militaires. La procrastination européenne handicape fortement l'efficacité de l'Alliance.

◆ Sénateur Willem Van Eeckelen (Président d'EuroDéfense-Nederland) :

Du point de vue de l'efficacité militaire, j'ai des doutes sur le concept de forces et d'unités multinationales.

◆ Mr Crum Ewing (Royaume Uni) :

Quelles sont les « frontières naturelles » de l'OTAN ? (Georgie, Ukraine, Russie ?). N'est-on pas déjà aux limites raisonnables ?

◆ Général. Wiesmann :

Oui , il faut rétablir la confiance, c'est politique, mais ça dépend aussi beaucoup du volontarisme de défense dont les nations européennes peuvent faire preuve.

Les Etats Unis ont raison de considérer que le recours total et exclusif (total reliance) aux structures et aux moyens de l'Otan diminue la capacité d'action. Au Kosovo, la structure intégrée OTAN n'était pas capable de faire la désignation de cibles toute seule, sans la contribution des moyens américains en Allemagne.

Pour être efficaces, les forces ne peuvent être constituées d'éléments nationaux réunis à la demande. Elles doivent avoir un nom, s'entraîner ensemble régulièrement. Les éléments qui y sont affectés doivent l'être pour des périodes longues.

(Remarque de Mr Van Eeckelen : Il faut réfléchir à la multi nationalité des forces en fonction des engagements prévus. Pour des raisons d'efficacité, on ne peut avoir une brigade composée de plus de deux nations.)

Quelles frontières géographiques ? Certains aux Etats Unis (cercles démocrates, Mr Holbroock, etc) considèrent que l'Otan devrait réunir les nations qui ont des vues et des intérêts politiques communs sur la principale zone de risque et d'instabilité mondiale, le « grand Moyen Orient ». (Wider Middle East Area).

◆ Ambassadeur Yves Pagniez (France) :

L'élargissement de l'Alliance a évidemment une portée politique. A-t-il un contenu militaire ? Quid de l'élargissement à la Russie ?

◆ Mr Pascal Meunier (France) :

L'Otan n'est-il pas de moins en moins une alliance de défense collective, et de plus en plus un forum politique que Washington utilise pour créer un espace politiquement favorable aux Etats Unis ?

◆ Amiral Joerk Reschke (Président d'EuroDéfense-Deutschland) :

L'OTAN aurait-elle pu être impliquée et mise en œuvre en Irak ?

◆ Gal. Wiesmann :

C'est vrai que l'élargissement n'apporte à l'Alliance que peu de capacités militaires « dures » L'apport n'est cependant pas négligeable pour les missions de maintien de la paix (matériels, moyens de renseignement, personnels, éventuellement plus acceptables sociologiquement pour les parties en conflit).

Pour la Russie, le pouvoir politique, même s'il est fort, doit compter avec celui des militaires, qui restent puissants, et sont fondamentalement hostiles à l'intégration dans l'Alliance.

L'Otan de Vancouver à Vladivostok se réduirait à une boîte à outils politique dans laquelle les Etats Unis pourraient puiser pour constituer, à la demande, les « coalitions of the willings » qu'ils voudraient établir ? Cette tentation existe certainement . Elle ne peut être qu'encouragée par une attitude européenne trop réservée ou défiante vis à vis de l'Alliance.

Oui, l'Otan avait- et a- les capacités pour intervenir en Irak

➤ Sir Quinlan (en conclusion):

Un élément essentiel de la problématique réside dans la manière dont l'Europe considère l'Otan. Veut-on l'utiliser le plus possible, ou le moins possible ? . Si l'on est dans le deuxième cas, il est clair que la position américaine a peu de chances de changer.

"La Politique européenne d'Armement :
Vision commune d'une planification réaliste pour les matériels et
l'équipement des Forces Armées et pour l'industrie d'armement"

Intervenants : Docteur Klaus von SPERBER, Directeur de l'OCCAR, Bonn

Docteur Hilmar LINNENKAMP, Chef de la Division internationale des Armements, Ministère de la Défense, Bonn

(Se reporter aux Actes des IXèmes Rencontres Internationales de BONN qui seront diffusés par EuroDéfense-Deutschland.)

Michel TROUBETZKOY, Senior Vice Président EADS, Bruxelles

L'orateur présente une sorte de déclaration sur la façon dont EADS voit une politique européenne d'armement cohérente, soutenable et efficace.

En remarque préliminaire, EADS a un intérêt profond et légitime de soutenir tout effort de l'Union Européenne visant à renforcer sa défense et son bras armé.

"Nous faisons face à une situation extrêmement compétitive. En résumé, nos trois principaux challenges sont :

Challenge n° 1 :

♦ Maintenir et développer une Base Industrielle et Technologique autonome et compétitive, alors que l'écart budgétaire avec notre principal concurrent (les Etats-Unis) s'agrandit constamment.

Challenge n° 2 :

♦ Poursuivre la consolidation entamée et les efforts de restructuration pour une efficacité et une compétitivité accrues alors qu'il n'y a pas de marché d'armement européen et que très peu de programmes nouveaux sont lancés.

Challenge n° 3 :

♦ Définir et préserver les capacités et compétences clés qui sont essentielles pour satisfaire les besoins et exigences des Forces Armées et pour soutenir les équipements fournis durant leur vie opérationnelle.

Tous ces challenges sont notre pain quotidien. Si aucune action rapide n'est menée pour remédier aux deux premiers challenges, nous n'aurons pas d'autre choix que d'abandonner quelques secteurs technologiques et nous concentrer sur les autres. Ce serait extrêmement dommageable, à mon avis, car nous ne perdrons pas seulement la main mise sur quelques technologies clés mais aussi une main d'œuvre hautement qualifiée dans certains secteurs clés.

L'Agence Européenne de l'Armement :

L'une des propositions clés de la Convention est la création d'une Agence européenne des armements, de la recherche stratégique et des capacités militaires. Les principes fondamentaux sur lesquels une telle Agence doit être construite sont :

- urgence du développement d'une structure incorporée dans le cadre de l'Union européenne et qui bénéficie de la plus grande impulsion possible de la part des gouvernements. En d'autres termes, nous avons besoin d'un nouveau cadre politique dans lequel quelques Etats membres puissent contribuer à l'élaboration de nouvelles et nécessaires technologies en mettant ensemble leurs efforts dans des programmes partagés.
- idée de bâtir cette Agence sur les initiatives positives existantes, telles que l'OCCAr, la Lol, et la cellule Recherche du GAEO.
- rôle crucial de l'Agence dans le soutien et la poussée en avant de la recherche et la technologie de Défense, de la sécurité de la R & T et finalement le lancement et le suivi de programmes à grande échelle.

Conclusion :

La Politique européenne d'Armement a besoin d'une nouvelle impulsion. Les débats autour du statut de l'Agence illustre parfaitement les difficultés qui doivent être surmontées. Nous avons là quelques bureaucraties nationales qui ont peur de perdre leur compétence ou leur budget, qui essayent de "renverser la barque".

Il y a cinquante ans, la Communauté Européenne de Défense était initiée. Comme l'a dit justement le président Giscard d'Estaing, un cycle de vie, c'est à peu près cette durée : cinquante ans. Nous y sommes. Je peux vous assurer que je ne vais pas attendre encore cinquante années pour avoir une forte et efficace Agence européenne de l'Armement mise sur pied!"

Conclusions de la rencontre des jeunes européens **à l'occasion des IX^{èmes} rencontres internationales EURODÉFENSE**

Mesdames et messieurs les présidents et vice-présidents d'EuroDéfense,
Mesdames et messieurs,

Laissez moi pour commencer vous remercier au nom de notre groupe de jeunes européens pour l'occasion qui nous est donnée de participer à cette rencontre et de vous présenter nos vues et nos idées. Si vous le permettez, j'aimerais vous donner une large vision de la teneur de nos débats d'hier soir plutôt que me concentrer uniquement sur la question de l'opinion publique.

L'opinion publique au sujet du développement accru et du renforcement de la PESD était difficile à évoluer pour le groupe en l'absence de base matérielle scientifique. Néanmoins, nous avons essayés de donner un aperçu des opinions publiques de nos pays respectifs.

Comme déjà établi aujourd'hui, les sondages à travers l'Europe indiquent que le soutien public à une PESD est fort. De même, les problèmes de sécurité et de défense sont perçus de manière croissante comme des questions européennes, et non plus seulement comme des questions nationales.

Nous avons perçu, toutefois, qu'il existe trop peu d'information et de conscience des problèmes de sécurité et de défense dans le grand public pour permettre aux gens de se forger une opinion claire et objective. En conséquence, le débat public au sujet des problèmes de sécurité et de défense en Europe est également faible au possible.

Nous avons noté de surcroît que lorsqu'un débat public existe au sujet des problèmes de politique de sécurité et spécialement des affaires militaires, celui-ci est souvent éclipsé par d'autres questions. Par exemple, la question d'une armée professionnelle en Allemagne ne se focalise pas tant sur les avantages et inconvénients respectifs de la professionnalisation et de la conscription, que sur l'effet d'une armée professionnelle sur le service civil.

Nous croyons cependant que la crise iraquienne pourrait avoir accru la prise de conscience du public sur les questions de sécurité et de défense, ainsi qu'avoir renforcé le soutien public au développement d'une politique autonome de l'Union européenne pour la sécurité et la défense.

Laissant de côté la question de l'opinion publique, nous avons également décidé de nous concentrer esquissées dans l'ordre du jour au sujet desquelles nous nous sommes senti en mesure d'apporter une contribution plus intéressante à la discussion.

En débattant des questions de sécurité actuellement traitées dans les pays de l'Union européenne, il est rapidement apparu que ces discussions avaient de nombreux points communs.

En premier lieu, les forces militaires européennes font face à un déclin des budgets de la défense à travers l'Europe. Mesurés en part du PIB, les budgets de la défense sont dans la fourchette de 0,8 à 2 % pour la plupart des pays européens.

En second lieu, il manque dans la plupart des pays européens une vision stratégique clairement définie, ce dont il résulte une absence de claire compréhension de ce que sera le spectre des contraintes que les forces armées peuvent supposer avoir à rencontrer.

Quelques pays, tel l'Autriche, n'ont que récemment adopté une nouvelle stratégie de sécurité reflétant l'environnement en la matière après la guerre froide. La plupart des pays mettent l'accent sur l'aspect opérations internationales. Quelques pays montrent une préférence pour des missions dans le cadre de l'Union européenne, alors que d'autres penchent davantage vers une structure OTAN.

Ainsi, alors qu'il existe un accord général en Europe sur le fait que la capacité de réaction et de projection de puissance, y compris la force militaire, sur une échelle globale, devient toujours plus cruciale dans l'environnement de sécurité d'aujourd'hui, les ressources sont insuffisantes pour atteindre cet objectif.

Le développement d'une politique européenne de sécurité et de défense au sein de l'Union européenne constitue un élément de tous les débats nationaux. Il y a eu des désaccords pour savoir si les capacités militaires européennes devraient être développées indépendamment ou au sein du cadre du second pilier de l'OTAN.

Les arguments apportés en faveur d'un renforcement de l'Europe au sein de l'OTAN étaient la structure de commandement existante et en fonctionnement, et le fait que les intérêts de sécurité des Etats-Unis et européens sont plus probablement similaires que le contraire.

Ceux en faveur d'une capacité militaire européenne indépendante, incluant une capacité de commandement, insistent sur le fait que sans une telle capacité, l'Europe ne serait pas capable d'exprimer sa propre volonté politique de manière indépendante, de prendre des décisions politiques de son plein gré et de les appliquer sans besoin de recourir à des moyens fournis par les Etats-Unis.

Les moyens militaires constituent, après tout, les moyens d'une fin, et si l'Europe veut agir et être perçue par les autres comme un acteur autonome de la scène internationale, elle doit être en mesure d'agir par elle-même dans tout le spectre des missions militaires.

Il a également été mis en valeur que l'intérêt stratégique américain clef s'éloigne graduellement de l'Europe et se concentre davantage sur la zone Asie-Pacifique, où la Chine pourrait émerger comme une nouvelle grande puissance dans les prochaines décennies. L'Europe ne doit donc pas tenir pour garanti un engagement américain perpétuel et doit se préparer à assumer de plus grandes responsabilités dans la sécurité et la stabilité de son voisinage.

L'importance d'équipements communs au sein de l'union européenne a été débattu. Certains ont avancé que des décisions sur des équipements communs nécessitent au préalable la formulation d'une évaluation commune européenne des menaces et d'un concept stratégique.

D'autres ont souligné que les processus d'équipement prennent beaucoup de temps, qu'elles impactent très durablement les forces armées d'un pays, et qu'il est donc nécessaire d'harmoniser les décisions d'équipement bien plus avancées du développement de forces armées européennes plus intégrées.

Liée à la question de l'équipement, la question de la spécialisation des pays a été soulevée. Il a été mis en lumière qu'une telle spécialisation ne pourrait se substituer à des équipements communs car elle réclamerait en effet l'assurance que les moyens qu'un pays ne possède pas seraient immédiatement mis à disposition par ceux les possédant en cas de besoin. Cela nécessiterait à son tour un large abandon de souveraineté en matière de sécurité et de défense au profit d'une autorité européenne.

Dès lors que le transfert de droits souverains dans le domaine de la politique de sécurité et de la défense est abordé, de fortes divergences entre les opinions nationales apparaissent. Alors que certains pays tels que l'Allemagne et probablement l'Autriche auraient probablement la volonté de communautariser la politique de sécurité et de défense d'autres pays tels que le Portugal insisteraient beaucoup plus probablement pour conserver un pouvoir de décision national. La solution pourrait être une Europe à deux vitesses dans le domaine de la sécurité et de la défense. Pour ce qui concerne la France et la Grande Bretagne, l'autorité sur les forces nucléaires de ces pays créerait des problèmes supplémentaires. Une « européanisation » de la dissuasion nucléaire pourrait par exemple créer des difficultés au regard des dispositions du TNP. La question nucléaire, cependant, ne constitue pas à ce jour un facteur de développement de la PESD et devra seulement être prise en considération que bien plus loin sur le chemin.

Ces considérations résument les principaux points de nos débats d'hier soir. J'espère que cette présentation aura pu vous intéresser. Merci beaucoup.